

N° MSP/110/DMSU

CIRCULAIRE 110/98**OBJET/** : Modification du calendrier vaccinal en milieu scolaire.**REF. /** : - Circulaire MSP N° 22/90 en date du 12-02-90 relative aux vaccinations en milieu scolaire.
- Circulaire MSP N° 112/96 en date du 28-09-96 relative au calendrier des principales activités de santé scolaire dans les établissements éducatifs.
- Circulaire MSP N° 134/96 en date du 13-11-96 relative à la modification du calendrier vaccinal pour le BCG en milieu scolaire.
- Circulaire MSP N° 93/98 en date du 29-09-98 relative à la modification du calendrier vaccinal de la Rougeole.

Compte tenu des objectifs épidémiologiques et en particulier en matière d'élimination de la rougeole, et suite aux recommandations de la commission nationale consultative pour l'élimination de la rougeole, le calendrier vaccinal scolaire est révisé pour inclure une prise de vaccin antirougeoleux et ceci à compter de cette année scolaire : 1998-99.

Bénéficieront de cette vaccination antirougeoleuse d'une façon indiscriminée tous les élèves de 1ère année de l'enseignement de base dans les écoles primaires publiques et privées. Le calendrier vaccinal scolaire devient comme suit :

- * Pour la 1ère année de l'enseignement de base :
 - BCG (indiscriminé)
 - dT Polio
 - AntiRougeoleux
- * Pour la 6ème année de l'enseignement de base :
 - dT Polio
- * Pour la 6ème Année secondaire (future 3ème Année secondaire) :
 - dT Polio

Il faudra donc tenir compte de ces effectifs additionnels pour les commandes de seringues et vaccins à la DSSB pour l'année 1998-99.

Toutes les équipes médico-scolaires doivent veiller à l'application rigoureuse de ce nouveau calendrier ainsi qu'à la mise à jour permanente des fiches médicales scolaires et à la remise (après mise à jour) des cartes de vaccination scolaire des élèves vaccinés à la fin de chaque séance.

Messieurs les Directeurs Régionaux sont invités à veiller à l'application rigoureuse des nouvelles dispositions de la présente circulaire.

Le Ministre de la Santé Publique

Le Ministre de la Santé Publique

Signé Dr. Hali MHENNI